

"Bulle verte"



L'énergie solaire photovoltaïque en plein essor

Il fut un temps où l'énergie solaire photovoltaïque était une technologie peu connue, coûteuse et difficilement rentable sans subventions. Au fil des ans, la technologie, son coût et les mœurs ont évolué et de nombreuses toitures bulloises se sont parées de panneaux solaires.

Un début timide

Jusqu'en 2014, l'énergie solaire photovoltaïque était encore abstraite pour la plupart des consommateurs. Les panneaux solaires semblaient difficilement accessibles en raison de leur coût élevé et de leur rentabilité incertaine sans un soutien financier substantiel.

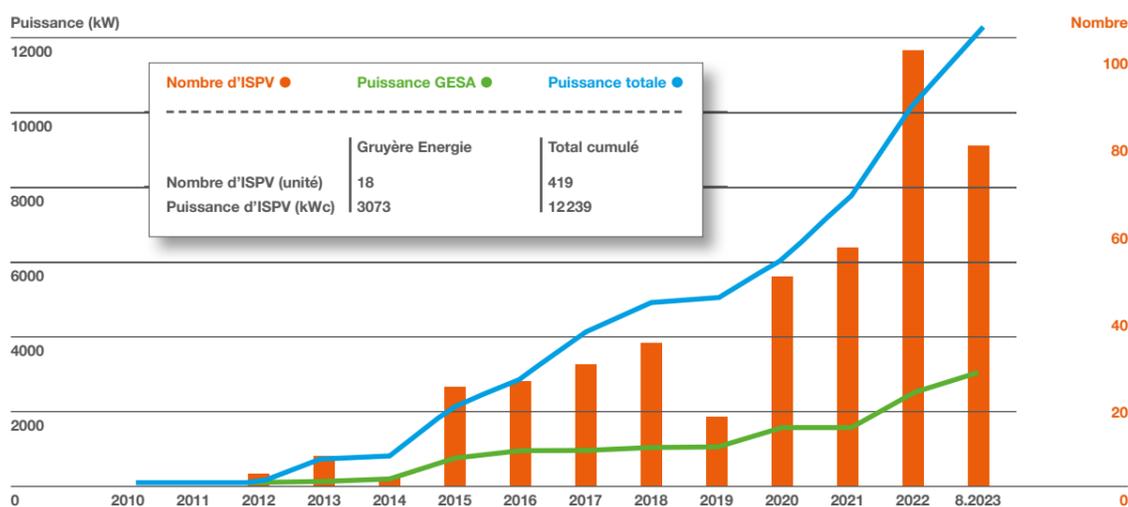
Une évolution importante en 2014

La baisse continue des prix des modules solaires, conjuguée à l'introduction en 2014 du droit à l'autoconsommation du courant produit sur sa propre toiture, a ouvert la voie à une nouvelle ère de l'énergie solaire. Les propriétaires ont commencé à envisager sérieusement l'installation de panneaux solaires sur leurs toits, attirés par la perspective de produire leur propre énergie.

Une croissance impressionnante depuis 2020

Depuis 2020, la croissance de l'énergie solaire photovoltaïque sur le territoire de la Ville de Bulle est même réjouissante. Chaque année, plus de 50 installations voient le jour, couvrant près de 6500 m² de toiture. Plusieurs facteurs expliquent cette montée en puissance:

Installations solaires photovoltaïques (ISPV) bulloises



A) La rentabilité des installations: les installations solaires sont devenues de plus en plus rentables grâce à la diminution des coûts des panneaux solaires et à l'efficacité accrue des systèmes.

B) L'obligation cantonale sur les nouveaux bâtiments: les nouveaux bâtiments sont désormais tenus d'intégrer des panneaux solaires, ce qui stimule l'adoption de cette technologie verte.

C) La conscience énergétique: la prise de conscience croissante de la problématique énergétique, avec des préoccupations telles que la pénurie et la dépendance à l'étranger, a également joué un rôle clé dans cette évolution.

L'engagement de Gruyère Energie

Gruyère Energie SA pose des installations solaires photovoltaïques depuis 2008 avec plus de 130 installations solaires réalisées à ce jour sur le territoire communal. En tant que producteur et distributeur local d'énergie, Gruyère Energie SA a également été à l'avant-garde de cette transition énergétique en investissant et en développant depuis 2013 dans son propre parc de produc-

tion solaire, contribuant ainsi à la production d'un quart de l'énergie solaire communale.

Comment?

A) En équipant les bâtiments communaux en partenariat avec la Ville de Bulle. Gruyère Energie a pourvu plusieurs écoles de panneaux solaires. L'an prochain, le bâtiment éducatif sera équipé de près de 3000 m² de panneaux solaires.

B) En équipant ses propres bâtiments: le siège administratif et les bâtiments techniques de Gruyère Energie SA sont également devenus d'importants générateurs d'énergie solaire.

C) En *contracting* sur des bâtiments publics, des PME et des immeubles: Gruyère Energie encourage ces propriétaires de bâtiments à valoriser leur toiture et à consommer une partie de cette énergie locale.

Ce chemin vers une énergie plus propre et renouvelable est le fruit d'un effort collectif où chaque acteur a la volonté de contribuer à un avenir plus durable.

L'énergie solaire dans notre consommation communale

En plus du développement réjouissant de l'énergie solaire photovoltaïque sur le territoire de la Ville de Bulle, il est essentiel de souligner l'impact positif de cette transition énergétique sur la consommation d'énergie communale. En voici quelques illustrations:

Stabilité de la consommation électrique

Au cours des cinq dernières années, malgré une augmentation de 15% de la population locale, la consommation d'électricité sur le territoire de la Ville de Bulle est restée stable. Cette stabilité témoigne d'une amélioration de l'efficacité énergétique et d'une diminution de la consommation par habitant.

Part d'électricité solaire supérieure à 10% en 2022

Une étape majeure a été franchie en 2022, avec une part d'électricité solaire dépassant les 10%. Cela signifie que plus d'un dixième de l'électricité consommée à Bulle provient du soleil, réduisant ainsi la dépendance de la Ville à l'achat d'énergie sur le marché et contribuant à la réduction des émissions de carbone.

3 ans d'avance sur les objectifs 2050

Nous sommes fiers d'annoncer que Bulle est en avance de trois ans sur les objectifs ambitieux de la Stratégie énergétique 2050 en ce qui concerne la part des Nouvelles énergies renouvelables (NER) dans son mix énergétique. Cela démontre son engagement à l'égard de la transition énergétique et de la durabilité à long terme.

Triplement de la production solaire d'ici à 2035

Dans la continuité des trois dernières années, la production solaire est en passe de tripler d'ici à 2035. Cette croissance rapide, si elle se maintient, permettrait d'augmenter de manière conséquente l'autonomie énergétique communale.

Toutes ces avancées dans l'utilisation de l'énergie solaire témoignent d'une volonté commune à créer un avenir plus propre, plus vert et plus résilient. Ensemble, continuons à soutenir et à promouvoir l'essor de l'énergie solaire sur notre territoire. Notre avenir, ainsi que celui des générations futures, en dépend.

Part d'électricité renouvelable

